

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLISME
DRÔME



organisé par
BMX RIDERS 07

TROPHÉE DRÔME/ARBÈCHE

BMX 2017

LAVILLEDIEU

SAMEDI 18 MARS

10H00 / 17H

LES VÉRANDAS
VIVAROISES
MENUISERIE ALUMINIUM
FABRICANT INSTALLATEUR

Entrée gratuite, buvette et restauration sur place



BMX Riders 07 – Président : Damien Bouchier « 220 Les clots » 07170 Lavilledieu – Tél. : 06.62.39.48.52

La mairie de Lavilledieu et le BMX Riders 07 sont heureux de vous accueillir pour la 1ere manche du trophée Drôme/Ardèche BMX 2017 .

ACCES :

- En venant du nord :

Sortie Montélimar Nord puis RN7 direction Montélimar. Prendre ensuite direction Le Teil/Aubenas sur la RN102. Traverser le village de Lavilledieu en direction d'Aubenas. 2km après la sortie du village en bordure de RN102 la piste de BMX sur votre gauche à côté de la piste de Karting.

- En venant du Sud :

Sortie Montélimar Sud puis prendre direction Vivier/ Aubenas. Traverser le village de Lavilledieu en direction d'Aubenas. 2km après la sortie du village en bordure de RN102 la piste de BMX sur votre gauche à côté de la piste de Karting.



LES SECOURS

Les secouristes seront présents de 11h00 à 17h00.

BUVETTE et RESTAURATION

Une buvette et un service de restauration seront à votre disposition.

BMX Riders 07 – Président : Damien Bouchier « 220 Les clots » 07170 Lavilledieu – Tél. : 06.62.39.48.52



RÈGLEMENT

TROPHÉE DRÔME ARDECHE

2017



CALENDRIER

Le TDA se déroule sur cinq courses :

- Lavilledieu : 18 mars
- Montélimar : 01 avril
- Lavilledieu : 25 mai
- Livron : 18 juin
- Mauves : 01 juillet

ENGAGEMENTS

Les engagements sont :

5 € pour les benjamins et moins

9 € pour les minimes et plus

Les courses sont ouvertes à tous les pilotes licenciés FFC. Les cartes à la journée sont acceptées avec inscription par mail auprès du club organisateur, avant la date limite.

Les paiements se feront sur place auprès du club organisateur.

Les inscriptions se feront obligatoirement par les clubs, via le logiciel CICLE accessible sur le site Internet de la FFC : « Engagements Clubs ».

Deux courses seront mises en ligne :

1/ Trophée Drôme Ardèche « Compétition » pour les catégories dites « Expert »

2/ Trophée Drôme Ardèche « Loisir » pour les catégories « Novice » et « Pass'Cyclisme »

La date limite* sera : jusqu'au mercredi 20 h si la course se déroule le samedi, jusqu'au jeudi 20 h si la course a lieu le dimanche. **Passé ce délai, aucune inscription ne sera possible.**

Le responsable du club veillera à bien valider ses inscriptions avant la date limite.

* N.B. : la date limite des engagements sera indiquée en rouge pour chaque épreuve

Toute absence de pilote devra obligatoirement être signalée à la personne responsable du secrétariat.

Les inscriptions sur place ne seront acceptées que sur demande du responsable du club, avant 11 h et sous réserve qu'il reste de la place sur les feuilles de races.

Tous les clubs engagés (hormis le club organisateur) doivent fournir à chaque course, au moins une personne capable d'officier par tranche de 10 pilotes inscrits.

La liste des arbitres devra être envoyée à Sylvette Bouvat Boissin : didier.bouvat-boissin@orange.fr à la date de clôture des inscriptions. Règlement TDAB 2017 – 28/11/2016

LES RECOMPENSES

Une médaille sera distribuée à chaque course par le club organisateur pour les pilotes jusqu'à Minime Novice inclus, au minimum.

Tous les pilotes de la **finale 1** seront appelés sur le podium, les autres pilotes la recevront à l'arrivée.

Un classement général sera effectué. Le comité Drôme et le comité Ardèche réaliseront et prendront en charge 1 diplôme pour chaque pilote ayant participé à au moins **2 épreuves**. Ce diplôme sera distribué aux clubs après validation du classement général.

CATEGORIES

(Voir annexe)

Les pilotes courront avec les catégories 2017. Il n'y aura pas de sur-classement.

Deux niveaux sont créés : Novice et Expert.

Seront considérés «Novices», les pilotes ayant pris leur première licence en 2016 ou 2017 (n° NIP commençant par 2016 ou 2017) ou sur avis de l'entraîneur pour les autres pilotes.

Seront considérés «Experts», les pilotes ayant pris leur première licence avant 2016 ou sur avis de l'entraîneur pour les autres.

La catégorie 17 ans et + « Loisir » est ouverte **uniquement** aux pilotes 20 ou 24 pouces qui ont une licence Pass'Cyclisme et aux féminines 17 ans et plus, si pas assez nombreuse pour avoir leur catégorie.

La catégorie Femme 17 ans et + « Loisir » est ouverte **uniquement** aux pilotes 20 ou 24 pouces, sous réserve du nombre de pilote

La catégorie 17 ans et + « Compétition » est ouverte aux pilotes 20 ou 24 pouces qui ont une licence de 3ème ou 2ème catégorie.

Les féminines qui ont un très bon niveau rouleront avec les garçons Expert de la même catégorie pour les poussines et pupilles, de la catégorie inférieure pour les benjamines à cadettes.

La commission se réserve le droit de monter 1 pilote s'il montre une supériorité manifeste.

Une attention est demandée de classer un pilote dans son bon niveau, l'avis de l'éducateur doit être pris en compte.

Les clubs devront surveiller lors des inscriptions que les pilotes sont bien inscrits dans la bonne épreuve.

HORAIRES

11 h 00 essais avec grille

12 h 00 pause repas

13 h 00 Début des courses : 4 Manches + Finales

17 h 00 remise des récompenses

EMARGEMENT

Les inscriptions se faisant par CICLE, il n'y aura plus de contrôle de licence et d'émargement.

La liste des pilotes par catégorie sera affichée durant les essais. Les pilotes devront vérifier qu'ils sont bien inscrits et dans la bonne catégorie.

DEROULEMENT DES COURSES

Les courses se dérouleront sur 4 manches pour toutes les catégories. Les pilotes seront mélangés à chaque manche. A l'issue des 4 manches, une manche de classement sera effectuée par tous les pilotes, sauf si un pilote se retrouve seul.

Si une catégorie pré licenciés est mise en place, ceux-ci feront leur course en 3 manches + manche finale. Les 3 manches se dérouleront en même temps que les manches 1 – 2 – 4 des autres catégories.

Le Président du jury (en concertation avec le club organisateur) se réserve le droit, suivant le nombre d'inscrits, de réduire le nombre de manches.

Lors des 4 manches, les couloirs seront attribués par tirage au sort. Lors de la finale, les pilotes seront appelés en fonction de leur classement et ils choisiront leur couloir.

Les finales se dérouleront par catégorie : Finale 6, puis Finale 5, ..., puis Finale 1

S'il y a moins de 4 pilotes dans une catégorie, celle-ci sera regroupée avec la catégorie supérieure ou inférieure tout en gardant un classement séparé.

ANNEXE

CATEGORIES 2017
Trophée Drôme Ardèche BMX

GROUPE N°	NOVICE	EXPERT
1	Pré licencié Garçon & Fille (2011 et +)	
2	Poussin Garçon & Fille (2009 / 2010)	
3	Pupille Garçon & Fille (2007 / 2008)	
4	Benjamin Garçon & Fille (2005 / 2006)	
5	Minime / Cadet Garçon & Fille (2001 / 2004)	
6		Poussin Garçon & Fille (2009 / 2010)
7		Pupille Garçon & Fille (2007 / 2008)
8		Benjamin Garçon & Fille (2005 / 2006)
9		Minime Garçon & Fille (2003 / 2004)
10		Cadet Garçon & Fille (2001/ 2002)
11	17 ans et plus LOISIR 20" ou 24" - Garçon (2000 et moins)	
12	17 ans et plus LOISIR 20" ou 24" - Fille (si ≥ 4) (2000 et moins)	
13		17 ans et plus COMPETITION 20" ou 24" - Garçon (2000 et moins)

Article 1 :

Un trophée des clubs est mis en place par les comités Drôme et Ardèche lors du Trophée Drôme-Ardèche.

Article 2 :

Ce trophée est réservé aux clubs Drôme et Ardèche.

Article 3 :

Les 2 meilleurs résultats de chaque club, obtenus dans chaque catégorie, seront pris en compte.

Les points attribués seront ceux de la course.

Article 4 :

Un trophée sera donné au club ayant obtenu le plus de points à l'issue des 5 manches.

Ce trophée est remis en jeu chaque année.

Le club qui gagne 3 années consécutives gardera le trophée.

Article 5 :

Les deux commissions BMX gèrent ce trophée.

Les clubs organisateurs devront communiquer les résultats au responsable du classement dès le soir de la course.

Le classement provisoire sera mis en ligne sur les sites des deux comités départementaux.